
MUNICIPALITE

R E P O N S E

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Richard Neal intitulée :
"Augmentation inquiétante des incivilités et du vandalisme à Renens"

Renens, le 21 août 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le 21 mai 2015, M. le Conseiller communal Richard Neal a déposé une interpellation intitulée "Augmentation inquiétante des incivilités et du vandalisme à Renens". Dans cette dernière, M. Neal recense plusieurs exemples de déprédations récemment commises sur le territoire renanais (incendie d'un parking à vélo, effraction avec vol d'ordinateurs au collège de Verdeaux, vitres brisées au centre paroissial, vol et effraction au CRA ainsi qu'au Temple réformé) et s'interroge quant à la nature des cibles visées. Il souligne que ces actes, en visant les institutions socio-culturelles de notre Commune, peuvent constituer à terme une source d'emballement et d'escalade de la violence. Sur ce constat de base, M. Neal adresse différentes questions à la Municipalité.

Il faut tout d'abord souligner que la Police de l'Ouest lausannois (PolOuest) est consciente de l'existence de cette problématique, ayant dû intervenir sur l'ensemble des cas mentionnés dans ladite interpellation (notamment pour procéder aux constats). De plus, suite au dépôt par M. Aso Piroti d'une interpellation au contenu similaire au Conseil intercommunal du 20 mai 2015, une première réponse a déjà pu être élaborée par la PolOuest pour les questions concernant directement son activité. Elle sera présentée au Conseil intercommunal lors de sa prochaine séance. La Municipalité se basera donc sur cette réflexion afin de répondre aux interrogations suivantes soulevées par M. Neal.

Sans minimiser autrement la pertinence de l'interpellation, notons en outre que plusieurs études récentes tendent à montrer que la violence des jeunes est en diminution depuis plusieurs années (constat discuté par exemple lors du congrès national "Jeunes et violence" en mai 2015). Cette baisse est notamment significative dans les villes de Lausanne et Zurich. Elle est aussi confirmée par le Tribunal des Mineurs, qui note une baisse des dossiers depuis 2007. Les explications à cet état de fait mettent particulièrement en avant le travail de prévention mis en place dans les activités scolaires et extrascolaires (activités de loisirs, travail de prévention dans les communes...).

Questions de M. Neal

- *Est-ce que ces actes sont commis par une bande organisée ou par des groupuscules séparés ?*

Ces différents cas sont en cours de traitement. Pour certains d'entre eux, des suspects ont déjà pu être identifiés. Un travail d'enquête de la police permettra ou non de les confondre. En l'état actuel de l'investigation, tout porte à croire que les actes délictueux mentionnés dans l'interpellation sont dus à des acteurs locaux (ou régionaux) agissant plutôt en équipe que de manière esseulée. L'appréhension de plusieurs jeunes de Renens par la POL suite à du vandalisme sur la tente installée pour Festimixx tend à étayer cette conjecture. Il est aussi du ressort de la police cantonale de mettre éventuellement en corrélation ces personnes avec d'autres délits, un auteur pouvant facilement être responsable de plusieurs méfaits.

- *Est-ce que les autres communes du district sont aussi touchées par cette montée d'incivilités ?*

Régulièrement, la police est confrontée à des séries de délits durant de courtes périodes. Celles-ci sont très fluctuantes et ne sont pas l'apanage d'une seule et même commune. Il faut aussi différencier le type de déprédation pris en compte.

Actuellement les communes de Renens et de Prilly sont effectivement touchées par des vols par effraction dans des établissements socio-culturels. Il existe aussi d'autres exemples de dégâts concernant l'ensemble de l'Ouest lausannois mais également la capitale et l'Est lausannois (par exemple avec une récente série d'incendies intentionnels de containers en plastique).

Si l'on se réfère à quelques données statistiques pour avoir une vision d'ensemble on peut constater que le nombre de dommages à la propriété et d'incendies est stable par rapport à 2014. Même si Ecublens, Crissier et Renens connaissent effectivement une sensible hausse des déprédations en ce début d'année, le nombre de vols par effraction est par contre en nette baisse pour l'ensemble des communes du district, plus globalement du Canton.

- *Quelles sont les mesures préventives et répressives qui peuvent être mises en place pour lutter contre ces actes ?*

Ne faudrait-il pas mettre en place une synergie entre la PolOuest, les animateurs jeunesse, les écoles et les autres institutions concernées par la problématique ?

Sous l'angle des mesures préventives, la police de proximité, respectivement la section territoriale, travaille principalement en résolution de problème, ce qui signifie qu'elle sollicite les différents partenaires pour trouver des solutions conjointes au problème de fond. Par exemple, à la suite des récents vols par effraction au centre paroissial de Renens, la police s'est approchée du Service Bâtiments-Domains pour mettre en place un renforcement des fenêtres, celles-ci n'offrant pas une sécurité adéquate pour ce lieu.

Une collaboration active avec le secteur jeunesse (travailleur social de proximité, délégué jeunesse) de la Commune existe déjà et continuera à être privilégiée pour ce type d'actes vraisemblablement en partie dus à des jeunes. Elle représente un outil de prévention très

important, notamment pour l'encadrement de jeunes désœuvrés qui squattent les parcs publics et y commettent des incivilités et/ou des délits. De même un représentant de PolOuest est membre du Groupe Coordination Jeunesse, plateforme qui réunit tous les professionnels de la jeunesse du district (www.j-ouest.ch).

Cependant, maintenir un dialogue avec ces jeunes nécessite un investissement humain important sur le terrain et la Ville de Renens ne peut compter que sur un unique travailleur social de proximité. Afin de soutenir son action, des contacts seront pris par le Secteur jeunesse en lien avec le Service de la Sécurité sociale afin d'étudier la possibilité d'élargir cette collaboration à des associations externes et spécialisées dans ce type d'encadrement.

La police tient également de manière hebdomadaire un rapport opérationnel où sont définis les objectifs prioritaires pour diriger son action sur le terrain. Pour reprendre l'exemple des incendies de containers, la police cartographie ces événements, leurs indicateurs, les jours et les créneaux horaires établis afin de créer un support mis à disposition des policiers pour résoudre ces cas.

Au-delà des réponses directement sécuritaires, d'autres mesures préventives parallèles ont été mises en place par la Municipalité, notamment par le biais des Services Culture-Jeunesse-Sport (CJS) et Sécurité sociale (SecSoc). C'est sur celles-ci que la Municipalité s'appuie pour répondre aux deux dernières interrogations de l'interpellation de M. Neal.

- *Quels moyens la Municipalité peut-elle mettre en œuvre pour soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants à ce sujet ?*

Diverses actions jouant le rôle de prévention contre les incivilités dans notre Commune peuvent être recensées. On peut citer l'exemple des dîners quizz organisés par le secteur Jeunesse, où des sujets ayant trait à la question du civisme sont abordés. Le Conseil des jeunes, les animations de quartiers ou encore le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) sont d'autres exemples d'actions de prévention directe ou indirecte mises en place par les professionnels en lien avec la jeunesse à Renens.

Des initiatives d'insertion ou réinsertion professionnelle sont soutenues telle que la mesure BIO+OL de l'Association Mobilet' qui offre aux jeunes entre 15 et 25 ans un accompagnement de leur projet professionnel.

Aussi, plus de trente mouvements associatifs, sportifs ou culturels bénéficient de subventions communales. Ce soutien financier, logistique et parfois administratif apporté chaque année par CJS et SecSoc permet à ces organismes d'offrir une réelle prise en charge socio-éducative auprès de leurs jeunes membres et d'en faire des lieux propices à l'apprentissage du respect de l'autre. L'organisation de manifestations telles que Festimixx, la Fête du Printemps, la course 1020 Run entretient aussi un sentiment d'appartenance également générateur de respect de son environnement urbain.

Le Service de la Sécurité sociale peut servir aussi d'intermédiaire pour les parents, en orientant certaines demandes d'aide en matière d'éducation vers d'autres organismes, selon la nature des problèmes abordés (Le Relais pour l'insertion sociale et professionnelle, ou encore la DISA pour les questions de santé des adolescents).

Mais une prévention plus directe se fait finalement au travers de l'action de fond des professionnels en lien avec la jeunesse (notamment le travailleur social et les animateurs/trices socioculturel/les), relais permanent sur le terrain et permettent un contact direct avec les jeunes. Dans ce sens, ces professionnels connaissent bien le réseau d'aide et de soutien aux parents et peuvent réorienter les demandes vers des mesures plus spécifiques de renforcement des compétences parentales (AEMO, SPJ, Histoires de Parents...)

Enfin, depuis 2013, le programme "Jardin des Parents" tient une permanence une fois par mois au CRA. Ce programme cantonal de soutien à la parentalité offre un espace de rencontre et de dialogue pour les parents d'enfants et d'adolescents.

Ces différents éléments regroupés jouent un rôle non négligeable dans la gestion du vandalisme et des incivilités à Renens en évitant que certains jeunes soient marginalisés et livrés à eux-mêmes.

- *Ne pourrait-on pas accorder un espace dans le Journal Carrefour Info, pour la sensibilisation de la population concernant le respect des autres et les devoirs et obligations de chacun ?*

Le Journal Carrefour Info a avant tout un rôle d'information sur l'actualité générale de la Commune et n'a donc pas directement vocation à émettre des éléments de sensibilisation de la population. Cependant, il peut se faire l'outil de transmission d'une campagne de sensibilisation externe en lien avec des thèmes relatifs au vivre ensemble (on peut citer l'exemple de la campagne "Retour de l'été, réduisons les incivilités" axée sur la problématique des nuisances sonores) ou avertir de la tenue d'événement public tel que le forum de l'Observatoire de la sécurité (dont la dernière édition avait traité de la sécurité à la Gare de Renens).

La Municipalité estime que les différents points évoqués pour chacune des questions mentionnées ci-dessus offrent une vue d'ensemble des actions entreprises par la Commune pour gérer le problème récurrent des incivilités et du vandalisme. Elle considère ainsi par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. Neal relative à ces cas de déprédations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN

(L.S.)

Nicolas SERVAGEON